



TARIFS 2022-2023 - PROPRIETAIRES

ADHESION

comprise dans la pension

LICENCE

- 18 ans	25 €
+ 18 ans	36 €

*La licence est obligatoire pour une pratique régulière.
Elle est valable du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2023.
Elle assure individuellement RC et accident.
Elle permet la validation des examens fédéraux.*

PENSIONS

Accès aux infrastructures : TVA 5.5 % *Hébergement : TVA 20 %	TTC MENSUEL (dont TVA)
Boxe	310 €
Boxe / paddock	310 €
Pré collectif	127 €
Pré individuel	150 €
Boxe / paddock retraite*	316 €
Pré collectif retraite*	129 €
Pré individuel retraite*	153 €

**Poneys A-B-C
et chevaux de traits :**
Nous consulter.

COURS COLLECTIFS

Accès aux infrastructures : TVA 5.5 % Enseignement : TVA 20 %	TTC (dont TVA)
10 séances	129 €
2^e carte de 10 séances	122 €
5 séances	71 €
1 séance	15 €

Chaque carte terminée permet d'acquies un fer. Chaque fer est nominatif et correspond à une séance offerte. Les fers peuvent être cumulés :

- 1 fer = 1 séance
- 2 fers = 2 séances ou ½ journée de stage
- 3 fers = 3 séances ou 1 jour de stage

A prendre SOIT pendant les stages des vacances scolaires (hors stages

Travail du cheval (selon places disponibles)

1 séance : 15 €
1 mois (≈ 12 séances) : 120 €

COURS PARTICULIERS

Accès aux infrastructures : TVA 5.5 % Enseignement : TVA 20 %	TTC (dont TVA) Adhérents	TTC (dont TVA) Non Adhérents
	20 mn	10 €
30 mn	18 €	20 €
45 mn	27 €	30 €
1 heure	35 €	40 €

Pour les séances de 20 et 30 mn, les chevaux doivent être détendus avant la séance.

COURS PARTICULIER A DOMICILE : DEPLACEMENT 0.50 € / km